



DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2024

Date de convocation : 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 12

Le 19 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMANT s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIER, Maire.

- **Etaient présents** : Monsieur Maurice MOIZAN, Monsieur William LESAGE, Madame Jennifer DUGRENIER, Monsieur François PERCOT, Madame Thérèse CICHY, Monsieur Fabrice ANDRE, Madame Claudine HENWOOD.

- **Absents excusés** :
Madame Claire FREMIN DU SARTEL (pouvoir Madame Thérèse CICHY)
Madame Carine LOUREIRO (pouvoir Monsieur François PERCOT)
Monsieur Bertrand SOMAZZI (pouvoir Monsieur Philippe CHARRIER)
Monsieur Laurent PAVIET (pouvoir Maurice MOIZAN)
Monsieur Jean-François ZEDDA

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur Gilles ZELLER.

1) Election du secrétaire de séance :

Sur proposition de Monsieur le Maire, Madame Jennifer DUGRENIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

3) Campagne de coupes de bois 2024

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de coupes de bois faites par l'ONF pour 2024.

4) Autorisation d'ouverture dominicale pour un des commerces du Poteau (Maxizoo)

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité, un avis favorable à cette demande d'ouverture dominicale.

5) Implantation des ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)

Les zones d'implantation sont approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6) Demande d'acquisition de terrain communal par un particulier

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe de la vente

7) Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal accepte cette création de poste à la majorité.

- Votes contre : Messieurs MOIZAN et PAVIET, Madame DU SARTEL.

8) Suppression du poste de rédacteur

Cette suppression de poste est votée à la majorité.

- Votes contre : Messieurs MOIZAN et PAVIET, Madame DU SARTEL.

9) Mise en souterrain basse tension Chemin d'Ognon

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de programmer ces travaux et de demander une subvention au Syndicat d'Energie de l'Oise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

Le Maire, Philippe CHARRIER

La secrétaire de séance, Jennifer DUGRENIER

